



## Faire face aux inégalités à travers une distribution juste des richesses et du pouvoir

### Une régression constante vers des sociétés inégales

Les inégalités économiques sont devenues une menace pour l'économie mondiale et pour la vie de millions de personnes dans le monde entier. La redistribution, tant au sein des pays qu'entre eux, de la richesse et en particulier des revenus, est aujourd'hui une nécessité impérieuse. Le travail décent, la négociation collective, l'accès à un salaire minimum vital et à un système universel de protection sociale sont les éléments clés d'un programme de développement capable de parvenir à l'équité, à la croissance inclusive et à une prospérité partagée. La redistribution des richesses doit cependant aller de pair avec la redistribution du pouvoir. La démocratie, la participation des populations au processus décisionnel, le respect des droits humains et l'état de droit doivent également figurer dans le programme de développement. Les syndicats jouent un rôle crucial pour la redistribution des richesses comme du pouvoir, et doivent par conséquent être à l'avant-garde des débats politiques portant sur les inégalités sociales et économiques.

Entre le début des années quatre-vingt-dix et le milieu des années deux-mille, la croissance économique a été substantielle, en particulier dans les pays émergents et en développement, mais les bénéfices de cette période d'expansion ont été répartis de manière inéquitable. De manière générale, la tendance la plus remarquable de cette période a été la croissance sans précédent des écarts de revenus: à l'heure actuelle la proportion de 1% de la population mondiale la plus riche détient 40% de la richesse mondiale, alors que la moitié la plus pauvre de la population de la planète détient uniquement 1% de la richesse mondiale (UNRISD, 2012). Dans les pays de l'OCDE, le coefficient de Gini, mesure normalisée de l'inégalité des revenus qui va de 0 (revenu identique pour tous) à 1 (une seule personne perçoit la totalité des revenus), est passé d'une moyenne de 0,29 au milieu des années quatre-vingt à 0,316 à la fin des années deux-mille. (OCDE, 2011).

L'inégalité salariale explique en grande partie les disparités de richesses, et il est frappant de constater que durant la période 1990-2008, la distribution des revenus n'a pas atteint les travailleurs, en dépit d'une augmentation mondiale des taux d'emploi. Dans 51 des 73 pays pour lesquels les données étaient disponibles, l'OIT (2008a) a observé qu'au cours des deux dernières décennies la part salariale sur les revenus totaux a diminué. La plus forte diminution de la part salariale a eu lieu en Amérique latine et dans les Caraïbes (-13 points de pourcentage), suivie par celle de l'Asie et du Pacifique (-10 points de pourcentage). En revanche, la part des profits dans les richesses nationales a augmenté pratiquement partout dans le monde. Cette augmentation indique que la qualité des emplois créés n'a pas été suffisante pour réduire l'inégalité des revenus en raison du bas niveau des salaires et de la faible stabilité du marché du travail. En fait, les emplois créés durant cette période étaient pour la plupart à durée déterminée, à temps partiel, temporaires, occasionnels ou informels. Aujourd'hui, la moitié de la main-d'œuvre mondiale se trouve dans une situation d'emploi vulnérable et vit dans l'insécurité en termes de revenus.

### Les outils sont là pour combattre les inégalités

Si l'on veut s'attaquer aux inégalités de revenus et les corriger, il faut que le Programme de développement pour l'après-2015 se centre sur l'emploi et la protection sociale. Il doit cibler en particulier les inégalités présentes dans le marché de l'emploi et les politiques sociales. Il convient de valoriser et récompenser de manière appropriée le travail des hommes et des femmes. À cette fin, la législation et les politiques doivent protéger les travailleurs et les travailleuses, qu'ils soient dans l'économie formelle ou informelle, garantir le respect des lois sur la lutte contre la discrimination et sur le salaire minimum, et veiller à un accès universel et effectif à la protection sociale. Donner une visibilité au travail non rémunéré de prestations de soins par les femmes permettrait également de rendre plus visibles les contraintes et la discrimination qu'elles subissent, et aiderait à formuler des politiques tenant compte des sexospécificités.

D'après les données de l'OIT, 17% de l'ensemble des travailleurs et travailleuses des pays en développement gagnent moins de 1,25 dollar par jour (ONU, 2012). Un changement de politique est nécessaire en vue de restaurer la justice, la dignité et la confiance dans la vie des travailleurs pauvres qui sont en nombre croissant dans le monde entier. La mondialisation a entraîné une érosion de la capacité des États à mettre en œuvre des politiques publiques capables d'augmenter le niveau de richesses des groupes aux plus faibles revenus. De même, l'économie mondialisée, à cause de la libéralisation et de l'augmentation du travail informel, a érodé la capacité de négociation des travailleurs. Si l'on veut s'attaquer de manière effective à l'inégalité économique et sociale, le programme de développement pour l'après-2015 doit fournir un espace politique amélioré tant aux gouvernements qu'aux partenaires sociaux, en vue de définir et de mettre en œuvre des politiques efficaces en matière d'emploi et de transferts sociaux.

Le Programme de développement pour l'après-2015 doit se pencher sur les institutions du travail et notamment inclure le salaire minimum, la négociation collective et la densité syndicale, qui tous jouent un rôle crucial dans la réduction des inégalités de richesses. La négociation collective a une incidence à la fois sur le niveau des salaires et sur la distribution salariale. Un travail approfondi de recherche effectué par l'OIT (OIT, 2008a) montre qu'une densité syndicale élevée, une ample couverture des conventions collectives et des structures de négociation coordonnées sont directement associées à des niveaux réduits d'inégalité salariale, tant de manière générale que dans la moitié inférieure de la distribution salariale. Le salaire minimum a une incidence directe sur la distribution salariale dans la moitié inférieure du marché du travail. Au cours de la période 2001-2007, l'OIT a fait état de gains réels (en moyenne de 6,5%) pour les personnes rémunérées au salaire minimum dans les pays en développement (OIT, 2008a). Mais si on compare cette augmentation à celle du PIB au cours de la même période, l'on constate en fait une diminution du salaire minimum dans les pays en développement.

Le programme de développement pour l'après-2015 doit être axé en priorité sur les droits et la protection à fournir aux millions de travailleurs et de travailleuses du secteur informel. Cela inclut l'extension de l'application du droit du travail étendue à tous les secteurs, l'enregistrement des travailleurs informels, la mise en œuvre d'une législation sur le salaire minimum et sur la sécurité sociale, et l'amélioration des capacités des ministères du Travail et de l'inspection du travail. Les enseignements tirés de démocraties réussies indiquent qu'il faut institutionnaliser les droits en vue de réduire les inégalités. Le Programme de développement pour l'après-2015 doit inclure le respect des droits humains et des normes du travail internationales. La ratification et la mise en œuvre des conventions fondamentales de l'OIT doit être une partie intégrante de tout programme de développement.

## Faire face aux inégalités dans le programme de développement durable pour l'après-2015

Il est généralement admis qu'un oubli majeur de la communauté internationale du développement quant aux OMDs a été l'absence de prévision et donc de politiques préventives contre les inégalités sous toutes leurs formes. Pour le cadre du développement durable post 2015, il est clair que les inégalités doivent être adressées explicitement et doivent être un objectif prioritaire. Les inégalités doivent être articulées soit comme un objectif à part entière ou comme partie d'un objectif (ex. Pauvreté et Inégalité), et le plus important est qu'elles soient explicitement évaluées par rapport à des objectifs ambitieux.

Pour mesurer les progrès réalisés en termes de réduction d'inégalités, les indicateurs suivants peuvent être considérés au niveau national :

- l'inégalité des richesses exprimée par le ratio entre le revenu des déciles supérieur et inférieur
- la part des salaires et des profits dans le revenu national
- les écarts salariaux sexospécifiques
- le ratio entre la croissance du PIB et l'augmentation des transferts sociaux
- les agrégats macroéconomiques portant sur le travail non rémunéré de soins à la personne
- la contribution du travail décent à la réduction des inégalités

### *Combattre les Inégalités à travers le Travail Décent pour Tous et la Protection Sociale Universelle*

A travers la création d'emplois de qualité, avec des salaires justes et de meilleures conditions de travail, les personnes, les communautés et les pays peuvent renverser la tendance actuelle vers des inégalités croissantes à travers le monde. Cela peut uniquement être le fruit d'emplois décents et de droits humains. Un objectif sur le travail décent doit inclure des objectifs concrets pour le plein emploi, l'investissement dans la promotion d'emplois verts, la réduction du travail précaire, et assurer un salaire décent ainsi que le respect des droits internationaux du travail à tous les travailleurs et l'égalité hommes-femmes sur le lieu de travail. L'Agenda du Travail Décent de l'OIT fournit une référence utile pour comprendre le travail décent et ses composantes. Il est également accompagné d'indicateurs pour mesurer les progrès dans sa mise en application.

Assurer un accès universel aux garanties basiques de protection sociale est un droit humain et un moyen direct et efficace de réduire les inégalités. Le nouvel agenda devra inclure un objectif sur la mise en application des socles de protection sociale comme défini dans le Rapport Bachelet, et la Recommandation 202 de l'OIT qui établit un standard international applicable au niveau national. Des objectifs doivent être fixés et respectés pour des revenus surs garantis pour les sans-emplois, les malades, les personnes à mobilité réduite, les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées ainsi que l'accès à la santé, l'éducation, le logement et l'assainissement. Alors que la protection sociale reste la responsabilité des gouvernements, un Fonds Global pour la Protection Sociale devrait être créé pour introduire ou renforcer les socles de protection sociale dans les pays les plus pauvres.

---

### La CSI

La Confédération syndicale internationale (CSI) est la principale organisation syndicale internationale, représentant les intérêts des travailleurs/euses dans le monde entier. Notre principale mission est la promotion et la défense des droits et des intérêts des travailleurs/euses, par le biais de la coopération internationale entre syndicats, de campagnes mondiales et d'actions de défense auprès des principales institutions mondiales. La CSI représente 176 millions de travailleurs et de travailleuses dans 161 pays.

### Contactez-nous!

#### Confédération syndicale internationale

Coopération au développement & Education

Bd du Roi Albert II 5, 1210 Bruxelles, Belgique

email: [dca@ituc-csi.org](mailto:dca@ituc-csi.org), téléphone: +32 222 40 225

<http://www.ituc-csi.org/development-cooperation?lang=fr>